Faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais : Mélenchon admet vivre “très confortablement” et avoir une bonne retraite grâce à la capitalisation sans vouloir la «recommander à la société»

29/10/2026 à 0h24



S’il juge la capitalisation trop inégalitaire et instable, le candidat insoumis ne se «[plaint] pas» des bénéfices que lui apporte ce système en tant qu’ancien parlementaire.

Lors d’une interview fleuve de 2h30 avec l’économiste François Lenglet, Jean-Luc Mélenchon a reconnu avoir bénéficié du régime de retraite par capitalisation, appliquée en partie pour les parlementaires, tout en affirmant qu’il n’était pas souhaitable pour le reste de la société.

> *Quel cynisme. Jean-Luc Mélenchon se gargarise de jouir d’une retraite TRÈS confortable grâce à la capitalisation mais « ne le recommande pas » pour le reste des Français qui doivent rester dans un système de retraite misérable par répartition. C’est ÇA le communisme : s’enrichir…*

> *pic.twitter.com/v2gL69QeBp*
>
> *— Charlotte Rocher (@ChaRocher) October 27, 2026*

«Ma vie matérielle a été simplifiée et maintenant que je suis à la retraite du point de vue professionnel, je vis très confortablement, je ne peux pas dire autre chose», a-t-il concédé, avant de relever lui-même un *«paradoxe»* : *«Je suis un partisan de la retraite par répartition et je vis de pensions de retraite que les assemblées acquièrent par des fonds de pensions.»* Pour autant, le tribun insoumis *«ne recommande pas à la société»* ce système, dont il ne se *«[plaint] certainement pas pour ce qui [le] concerne»*.

Le Figaro